

**INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES (IC)**  
**DERIVEURS – CATAMARANS - QUILLARDS 2021-2024**  
Mises à jour avril 2024

**CHAMPIONNAT DE LIGUE SUD CATAMARAN Grade 5A**  
**8 et 9 mars 2025**  
**Plage du centre-ville, Club nautique de Sainte-Maxime**

*La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).*

*La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

**1 REGLES**

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Modification de la RCV 26 et 29.2 (voir annexe RCV)
- 1.3 L'ANNEXE T (Conciliation) s'applique
- 1.4 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

**2 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE**

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet

**3 COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS**

- 3.1 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante [Tableau d'affichage](#)
- 3.2 Le PC course est situé sur l'aire des Magnoti.

**4 CODE DE CONDUITE [DP] [NP]**

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

**5 SIGNAUX FAITS A TERRE**

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant le club.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

**6 PROGRAMME DES COURSES**

- 6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Course par jour prévu	Nombre de course prévu
08-09/03/2025	C1/C3	6	12
08-09/03/2025	C4	4	8

- 6.2 L'heure du signal d'avertissement de la première course est prévue à 14h00 le samedi 8 mars 2025 et 10h30 le dimanche 9 mars 2025.
- 6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

## 7 PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

Classe	Pavillon
C1 et FB	Violet
C3	Jaune
C4	Vert

## 8 ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en annexe ZONES DE COURSE.

## 9 LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en annexe PARCOURS en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont inscrits sur le tableau arrière du bateau comité.

## 10 MARQUES

10.1 Les marques sont décrites en annexe PARCOURS.

## 11 LE DEPART

11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le mat arborant un pavillon orange sur un semi-rigide à l'extrémité bâbord.

11.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent se tenir à 50m sous le vent de la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

## 12 L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

## 13 SYSTEME DE PENALITE

13.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 14 TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

14.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup>
Toutes	30 minutes	45 minutes

14.2 Les bateaux ne finissant pas 20 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5)

14.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

## 15 DEMANDES D'INSTRUCTION

15.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 45 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

- 15.2** Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé dans la tente jury sur l'aire des Magnoti.
- 15.3** Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans le club. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 15.4** [NP] Un bateau qui a l'intention de réclamer doit en informer le Comité de Course sur la ligne d'arrivée immédiatement après l'arrivée, ou aussitôt que possible après son abandon. Le coureur devra s'approcher du côté tribord du bateau du Comité de Course à l'extrémité tribord de la ligne d'arrivée immédiatement après l'arrivée et devra indiquer le numéro de voile du ou des bateaux concernés. S'il existe une bonne raison de le faire, le jury pourra instruire une réclamation ne répondant pas à cette exigence (ceci modifie la RCV 61.1).

## **16 CLASSEMENT**

- 16.1** 2 courses doivent être validées pour valider la compétition.
- 16.2** Courses retirées :  
Quand 3 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- 16.3** Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.
- 16.4** Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront affichés au tableau officiel d'information à 11h00, et au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

## **17 REGLES DE SECURITE**

- 17.1** [DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place par l'envoi d'un pavillon rouge sur le mat situé devant le club. L'émargement sera ouvert 45 mn avant le départ prévu de la 1ère course du jour et l'émargement retour sera clos à l'heure limite de dépôt de réclamation. Il se situera sous le préau du club.
- 17.2** [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

## **18 ACCOMPAGNATEURS**

- 18.1** [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 18.2** La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.
- 18.3** [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
  - Une VHF
  - Un couteau
  - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
  - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
  - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec la division 240).
- Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

## **19 EVACUATION DES DETRITUS**

Les détritits peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

## **20 PRIX**

Des prix seront distribués :

C1 : les 3 premiers

C3 : les 3 premiers

C4 : les 3 premiers

Des prix spéciaux pourront être distribués à la discrétion de l'organisation

### **Arbitres désignés :**

**Présidente du comité de course :** CARNEVALI Clément

**Président du jury :** MAYET Olivier

# ANNEXE RCV

Les modifications ci-dessous seront appliquées lors de l'envoi de la flamme numérique N°1 sur le bateau comité, celle-ci sera envoyé au plus tard à l'envoi du pavillon orange

**Parcours à effectuer :** Parcours T1

**Modification IC 11 Le Départ :**

11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course au vent et le côté parcours de la marque sous le vent du bateau comité

**Modification de RCV 26 :**

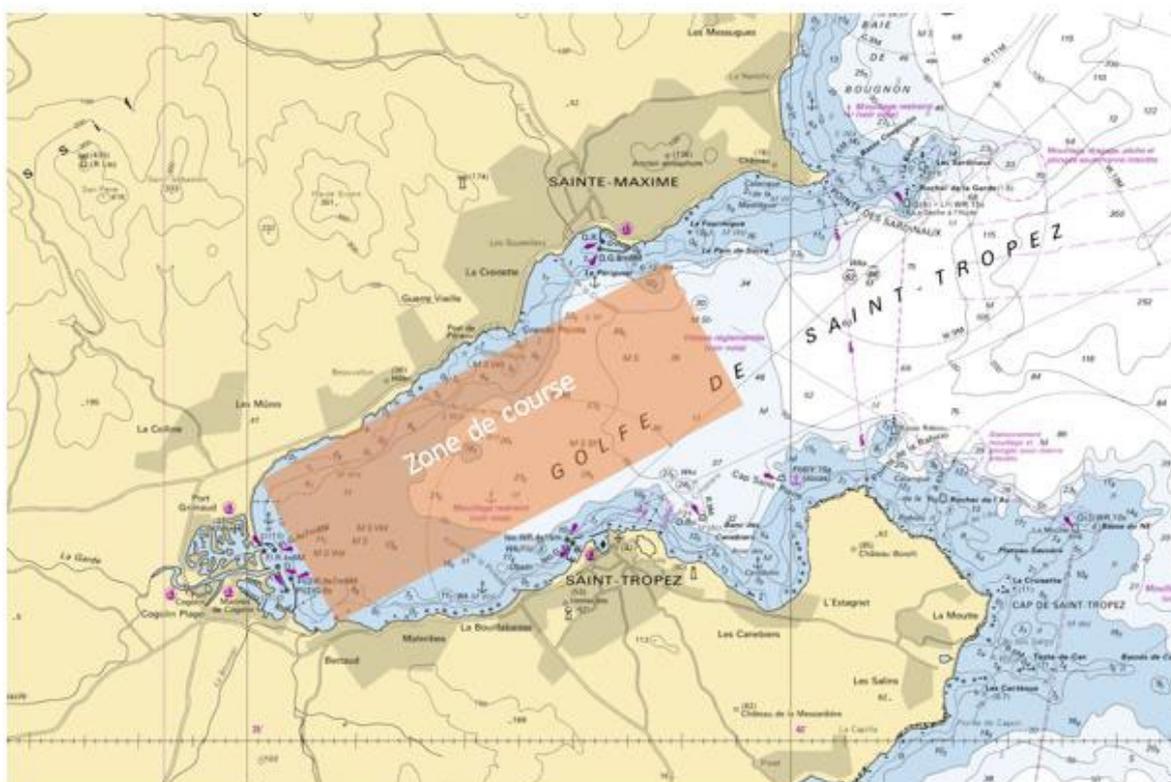
**Départ en 3mn :**

Minutes avant le signal de départ	Signal visuel	Signal sonore	Signification
3	Pavillon de classe	Un	Signal d'avertissement
2	Pavillon Noir	Un	Signal préparatoire
1	Pavillon Noir affalé	Un long	Une minute
30 secondes	Aucun	Un coup de sifflet	Signal de 30 secondes avant le départ
0	Pavillon de classe affalé	Un	Signal de départ

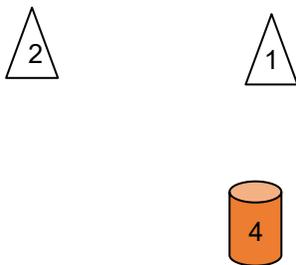
**Modification de la RCV 29.2 :**

Quand, au signal de départ, le comité de course identifie un bateau ou plus qui sont du côté parcours de la ligne de départ ou ceux qui auxquels la règle 30 s'applique, le comité de course peut signaler un rappel général (envoi du Premier Substitut avec deux signaux sonores). Le signal d'avertissement pour un nouveau départ pour la classe rappelée doit être fait une minute après l'affalé du Premier Substitut (un signal sonore) et les départs pour toutes autres classes suivantes doivent succéder au nouveau départ.

# ANNEXE ZONES DE COURSE



# ANNEXE PARCOURS



Toutes les marques sont à laisser à bâbord.

**3B / 3T sont une porte**

**Parcours LR1 C4 :**

Départ, 4, 3T, Arrivée

**Parcours LR2 C4 :**

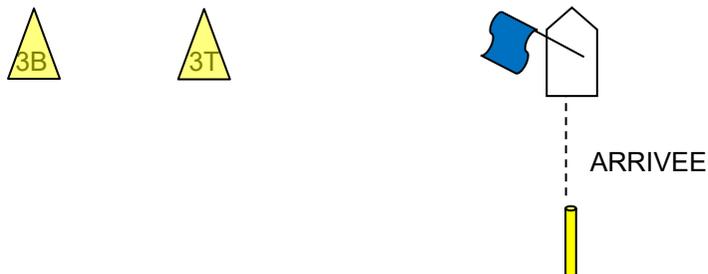
Départ, 4, 3B/3T, 4, 3T, Arrivée

**Parcours LR1 C1 C3 :**

Départ, 1, 2, 3T, Arrivée

**Parcours LR2 C1 C3 / H16 :**

Départ, 1, 2, 3B/3T, 1, 2, 3T, Arrivée



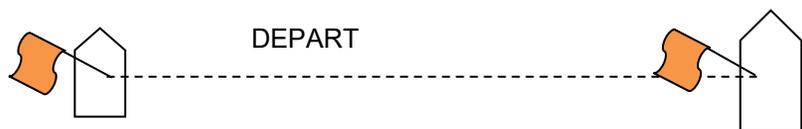
Marques :

Classes	Départ	Parcours	Arrivée
C1/C3	Bateau comité Viseur	Défini ci-dessous	Bateau arrivée Bouée Frite Jaune
C4	Bateau comité Viseur	Défini ci-dessous	Bateau arrivée Bouée Frite Jaune

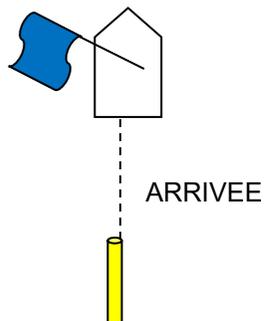
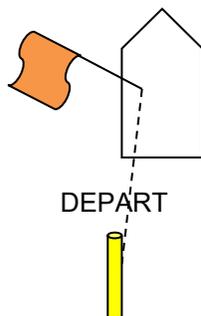
Les marques 1 et 2 sont des bouées tétraédriques blanches.

Les marques 3B/3T sont des bouées tétraédriques jaunes.

La marque 4 est une bouée cylindrique orange marquée CNSM



# ANNEXE PARCOURS



Toutes les marques sont à laisser à bâbord.  
3B / 3T sont une porte

**Parcours T1 C4 :**

Départ, 5, 3B/3T, 4, 3T, Arrivée

**Parcours T1 C1 C3 :**

Départ, 5, 3B/3T, 1, 2, 3T, Arrivée

Marques :

Classes	Départ	Parcours	Arrivée
C1/C3	Bateau comité Frite Jaune	Défini ci-dessous	Bateau arrivée Bouée Frite Jaune
C4	Bateau comité Frite Jaune	Défini ci-dessous	Bateau arrivée Bouée Frite Jaune

Les marques 1 et 2 sont des bouées cylindriques rouges

Les marques 5 est une bouées cylindriques jaunes entourées d'un pavillon Cannes Jeunesse

Les marques 3B/3T et 4 sont des bouées cylindriques jaunes